





# VACANCES DE LA TOUSSAINT 2010

Fonctionnement de l'ALSH des Petites Vacances

MENESTREAU EN VILLETTE



## Qui peut en bénéficier :

**Les enfants âgés de 3 à 12 ans demeurant sur la commune de Marcilly-en-Villette et de Ménestreau en Villette.**

Pour les enfants de moins de 3 ans qui sont déjà scolarisés, leur inscription en ALSH est possible sur présentation d'un certificat de scolarité.

Pour les personnes ne résidant pas sur la commune, merci de vous adresser directement à l'association Cigales et Grillons.

## Lieux :

### Centre de Loisirs **La Grande Récré**

Espace Polyvalent de Loisirs  
Rue des Relais  
45240 Marcilly-en-Villette  
Tél : 02.38.76.16.89

## Jours et Horaires d'accueil :

La Grande Récré est ouverte la première semaine de chaque vacances scolaires (sauf jours fériés).

**De 09h00 à 17h00 avec une possibilité d'accueil et de départ échelonné de 08h00 à 09h00 et de 17h00 à 18h00.**

## Restauration :

Le repas du midi ainsi que le goûter seront fournis.

## Conditions d'inscription et modalités de règlement :

\* Les inscriptions peuvent se faire auprès de « Cigales et Grillons », de La Grande Récré ou de la mairie de Marcilly-en-Villette.

Les dossiers d'inscriptions peuvent également être téléchargés sur notre site Internet [www.cigalesetgrillons.com](http://www.cigalesetgrillons.com)

\* Toute inscription est considérée comme définitive et non modifiable.

\* **La date limite d'inscription est fixée au 08 octobre 2010.** Toute inscription arrivant après cette date se fera sous réserve de la capacité d'accueil et d'encadrement.

\* Des fiches de renseignements sanitaires sont fournies par « Cigales et Grillons » avec les dossiers d'inscription, elles sont à redonner remplies et signées chaque début d'année scolaire.

\* **Les inscriptions se font à la semaine sur 5 jours ou 4 jours (dans ce cas, seul le mercredi pourra être supprimé).**

## Les tarifs : (le coût est déterminé selon votre QF)

Enfant domiciliés à Marcilly-en-Villette	1 <sup>ère</sup> tranche De 0 à 197	2 <sup>ème</sup> tranche De 198 à 264	3 <sup>ème</sup> tranche De 265 à 331	4 <sup>ème</sup> tranche De 332 à 398	5 <sup>ème</sup> tranche De 399 à 465	6 <sup>ème</sup> tranche De 466 à 532	7 <sup>ème</sup> tranche De 533 à 599	8 <sup>ème</sup> tranche De 600 à 666	9 <sup>ème</sup> tranche De 667 à 710	10 <sup>ème</sup> tranche 711 et +	Enfants hors commune
Journée complète	2,07 €	2,78 €	3,59 €	4,39 €	5,35 €	6,26 €	7,27 €	8,43 €	9,54 €	20,00 €	30,00 €

**Attention en cas de non présentation de la carte QF 2010, le tarif appliqué sera le tarif maximum.**

## Paiement :

Les factures vous seront envoyées chaque fin de mois et le paiement sera à nous faire parvenir sous 8 jours. Dans le cas de retards de paiement répétés, la souplesse du paiement fin de mois sera supprimée et le paiement à l'inscription rétabli.

## Mode de règlement possible et facilité de paiement :

Par chèques (à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos de votre chèque nom et prénom)

Par carte bancaire

Par chèque Vacances ANCV

## Annulation ou modification :

\* Pour raisons médicales : les journées d'absences donneront droit à un avoir selon les conditions cumulatives suivantes (absence sur la journée entière + présentation d'un certificat médical sous 8 jours)

\* Pour autres raisons : la somme sera due.